

Souscription à la licence Fédérale Fédération Française de Surf



La Licence Compétition est obligatoire pour toute personne souhaitant participer aux compétitions fédérales. Elle permet à son titulaire d'être classé dans le Classement National Fédéral de la discipline concernée.

Civilité : Mr ou Mme : Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Pays

Tel Mobile

Email

Date de Naissance / / à

Profession

Par cette souscription j'autorise l'ASPN et la FFS à utiliser mon adresse mail pour toute correspondance.

Licence FFS Compétition : 40 euros

Règlement :

Par Chèque (Ordre ASPN) :

Ou Règlement en ligne lors de l'inscription au Morbihan Paddle Trophy Ouest France :

Envoyer ce formulaire dûment complété soit par mail : aspnpaddle@sfr.fr

soit par courrier : ASPN , Botergollec , 56400 Brech

La Fédération française de surf a souscrit auprès du **cabinet d'assurance Allianz** des garanties d'assurance de personne. En tant que licencié à la FFS, la licence fédérale inclut une garantie d'assurance couvrant les risques de **Responsabilité Civile** et de **garanties individuelles accidents** à l'occasion de la pratique du surf et de ses disciplines associées telles que le longboard, le bodyboard, le bodysurf, le skimboard, le kneeboard, le towin et le stand up paddle. Toute personne souhaitant bénéficier de garanties supplémentaires et facultatives (contrat Garanties des Accidents de la Vie...), pourra trouver au sein des Clubs et Ecoles des **formulaires à la souscription des options complémentaires facultatives** lui permettant de souscrire de telles garanties. Les Licences Compétition, Pratiquant, Educateur apportent ces garanties du jour de leur souscription au 31 décembre inclus de l'année en cours.